

## internet

# “ Le bitcoin, c’est encore un peu le Far West ”

Le cours de la monnaie virtuelle a fortement chuté après la défection du site MtGox. L'économiste Philippe Herlin reste optimiste sur son développement.

**V**oilà qui ne va pas rassurer le grand public sur les capacités du bitcoin, cette monnaie électronique qui permet des échanges dans le monde entier via Internet : l'un des sites de transaction les plus connus et les plus anciens, MtGox, basé à Tokyo, affiche une page blanche depuis mardi dernier. Parti sans laisser d'adresse, ou plutôt ayant annoncé un déménagement et ne donnant plus de nouvelles depuis. Le pire est à craindre pour les internautes qui y ont laissé des bitcoins, MtGox ayant bloqué tout retrait depuis début février.

Docteur en économie et chargé de cours au Cnam, Philippe Herlin reste pourtant optimiste sur l'avenir de la cryptomonnaie.

**MtGox, c'est vraiment le vilain petit canard du bitcoin ?**

« Ce qui arrive avec MtGox n'est pas une surprise pour tout le monde. Lorsque j'ai débuté avec le bitcoin, on m'avait déjà averti que le site n'était pas très trans-



Le site MtGox... avant qu'il ne disparaisse des écrans.

(AFP)

parent. Cela dit, le bitcoin, c'est encore le Far West, on y trouve de tout. Mais le marché va faire son tri, entre ceux qui sont sérieux, et il y en a, et ceux qui n'ont pas le niveau. »

**Qu'est-ce que l'on peut reprocher au site japonais ?**

« La faille dont il se dit victime est connue depuis 2011. Les hackers ne l'avaient pas encore utilisée. Mais si MtGox avait été sérieux, il aurait investi pour se

sécuriser. Et puis, on ne sait pas encore s'il a été vraiment victime de hackers. Le fait qu'il ait fait disparaître tous ses tweets, ce n'est pas très clair. Son absence de communication non plus. »

**Cela risque de refroidir le grand public. Et les cours du bitcoin n'étaient déjà pas au mieux...**

« La volatilité du cours du bitcoin n'est pas une nouveauté. Et

en vérité, cela ne peut gêner que les utilisateurs qui s'en servent pour spéculer. Pour effectuer une transaction instantanée, le cours n'a pas d'importance. Et puis, dans cette affaire, ce n'est pas la technologie bitcoin qui est en cause. »

**“ A terme le système va s'assainir ”**

**Le système va donc perdurer ?**

« Et se développer. Avec son assainissement, on va vers la légalisation du bitcoin. Même la Chine, après avoir interdit les transactions entre particuliers, est revenue sur sa position. C'est un signe. »

Propos recueillis par Éric Joux

Philippe Herlin est l'auteur de « La Révolution du bitcoin et des monnaies complémentaires », aux éditions Atlantico, Eyrolles.

## vienne

**Le centre de Gaulle met la main sur le micro de la BBC**

A Scorbé-Clairvaux (Vienne), un micro du *pool* radio de la BBC vient compléter la collection d'objets du Centre ressources sur le général de Gaulle. Acquis lors d'une vente aux enchères particulièrement animée, le microphone du type qui équipait les studios d'enregistrement de la BBC dans les années quarante, et qui aurait servi à la diffusion des messages du général depuis Londres, est une pièce extrêmement rare.

## peinture

**Un tableau disparaît à Versailles**

Volé ou perdu dans les mouvements habituels des œuvres d'art ? On ne sait pas encore, mais le château de Versailles a porté plainte après la disparition d'un petit tableau du Premier Empire signé du baron Gérard, connu pour être l'auteur du portrait de Napoléon, *L'Empereur en costume de sacre* (1805).

## jeux

**Le PMU sommé de scinder ses paris**

Le PMU devra séparer son activité en ligne de celle de son réseau de 12.000 points de vente physiques, avant le 30 septembre 2015 a décidé l'Autorité de la concurrence. Betlic, qui opère lui aussi sur les paris hippiques sur Internet, a accusé le PMU de mutualiser les mises de ses paris en ligne avec ceux de ses points de vente, renforçant son attractivité... et menaçant l'existence de ses concurrents.

## jardins

**William Christie au Festival de Chaumont**

Le claveciniste et chef d'orchestre William Christie, Américain naturalisé français, est le président du jury du Festival des jardins de Chaumont-sur-Loire (Loir-et-Cher), édition 2014. Il succède à Bernard Pivot. Le fondateur de l'ensemble de musique baroque Les Arts florissants, a lui-même créé un jardin à la française dans sa propriété vendéenne de Thiré. Il a aussi fondé une école de chant baptisée Jardin des voix.

## municipales à cholet

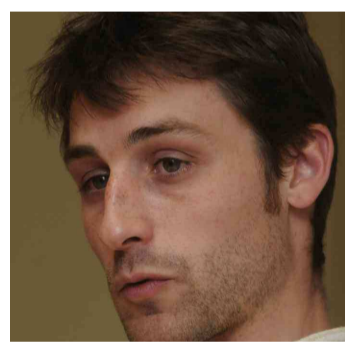
## Bourdouleix devra faire sans Brian Joubert

**L**e champion de patinage artistique Brian Joubert se retrouve acteur contre son gré de la campagne municipale de Cholet (Maine-et-Loire). Dans un document dressant le bilan de ses mandats, le maire sortant Gilles Bourdouleix a utilisé l'image du populaire patineur poitevin à son insu. On y voit la photo de Brian Joubert entouré d'enfants à la patinoire locale, GlisséO. Le Poitevin, très investi dans la promotion du handisport de glace, est venu plusieurs

fois à Cholet patiner pour cette cause. Prévenus par un ami choletais, le patineur et son entourage n'ont pas apprécié d'être mêlés contre leur gré à la campagne du sulfureux député-maire. Le 22 janvier, Gilles Bourdouleix a en effet été condamné par le tribunal correctionnel d'Angers pour « *apologie de crime contre l'humanité* ». A propos des gens du voyage, il avait prononcé cette phrase : « *Comme quoi Hitler, il n'en a*

*pas tué assez, hein...* » Le patineur poitevin a mis le dossier entre les mains de son avocat parisien Didier Domat chargé « *de donner les suites qui conviennent à l'affaire*. » Il demande, en premier lieu, le retrait de la fameuse photo du document de campagne.

Bien que membre du comité de soutien au maire de Poitiers Alain Claeys (PS), Brian Joubert a toujours su garder ses distances avec le monde politique. Loïc Lejay



Brian Joubert ne veut pas être mêlé au maire de Cholet.

(Photo NR, Patrick Lavaud)

## indre

## Le tatouage trahit le mari trompeur

**U**n homme, un tatoué, un vrai. Qui a une femme et une maîtresse. Mais qui n'a pas trouvé mieux que de se faire tatouer sur le bras le prénom de son enfant illégitime âgé de quelques mois. Élan du cœur qui n'a d'égal que le degré d'inconscience, voir d'innocence de l'intéressé. On imagine la stupeur de la légitime, appartenant à une communauté des gens du voyage de la Creuse, qui réussit à obtenir la vérité

de la bouche de son mari après une solide séance d'explication de texte.

**Expédition punitive**

Une vérité à multiples tiroirs en fait, puisqu'outre l'existence du bébé, l'épouse trompée apprend dans le même temps que le mari trompeur, purgeant une peine de prison et bénéficiant d'un aménagement de peine avec port d'un bracelet électronique, a donné

à l'administration pénitentiaire l'adresse de sa maîtresse dans les bras de laquelle il peut ainsi agréablement attendre sa libération.

Mais après les aveux, la punition. Et c'est repentant que le mari accepte alors d'accompagner son épouse et leur fille au domicile de la maîtresse à Azay-le-Ferron, dans l'Indre, pour une expédition punitive avec enlèvement du bébé, récupéré quelques heures plus

tard dans la caravane familiale par les gendarmes.

C'est ce pitoyable scénario, digne d'une pièce de théâtre de boulevard, qui a été évoqué devant le tribunal correctionnel de Châteauroux. L'épouse a été condamnée à une peine de prison et, en guise de rappel, le mari a retrouvé sa cellule. Sans possibilité d'aménagement de peine, cette fois-ci.

Jean-François Minot